

LA PROTHESE TOTALE DE GENOU

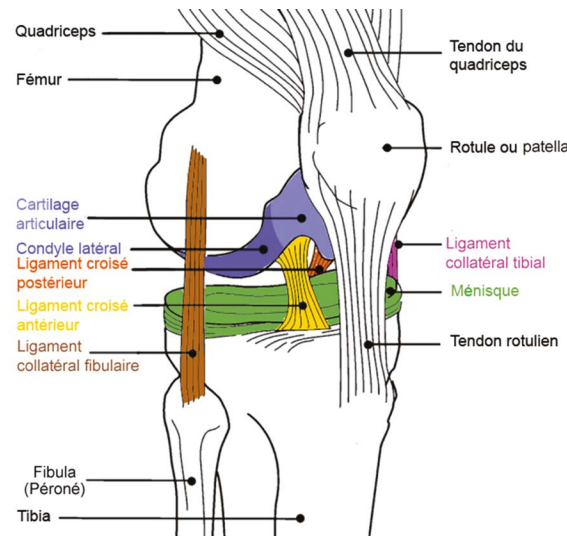
INFORMATION AUX PATIENTS



Cette brochure contient les principales réponses aux questions les plus souvent posées à propos de la pose de prothèse totale de genou mais elle ne remplace pas votre entretien avec le chirurgien et le personnel soignant.

LE GENOU

Le genou est une articulation qui met en jeu trois os, le fémur, le tibia et la rotule, par le biais de trois articulations. Le cartilage assure la fluidité des mouvements du genou. Celui-ci s'use non seulement au fil des ans, mais aussi en fonction de son utilisation.

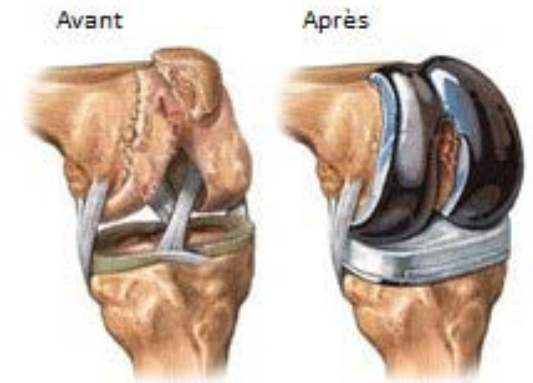


LES PATHOLOGIES TRAITÉES

L'arthrose du genou, ou gonarthrose, est une altération dégénérative progressive du cartilage articulaire d'un ou de plusieurs compartiments du genou. Elle peut être d'origine traumatique. Il s'agit d'un processus irréversible. La rapidité de la destruction articulaire est variable, de quelques mois, à plusieurs années.

L'arthrite est une maladie touchant une ou plusieurs articulations. Elle peut être inflammatoire, provoquée par des maladies auto-immunes comme la polyarthrite rhumatoïde. Elle peut également être microcristalline comme la chondrocalcinose qui résulte d'une précipitation de microcristaux à l'intérieur même du cartilage. La progression de la maladie peut engendrer une perte de mouvement et une rigidité articulaire.

La chirurgie devient la seule solution lorsque le traitement médical n'est plus efficace. Ce traitement chirurgical est le remplacement de l'articulation par une prothèse totale de genou.



L'indication opératoire dépend surtout de la douleur et de la gêne fonctionnelle (limitation de la mobilité articulaire, retentissement sur la marche...).

AVANT L'INTERVENTION

- ✓ Suivez les consignes de préparation transmises par le physiothérapeute.
- ✓ Nous vous conseillons d'arrêter toute consommation d'alcool et de tabac au moins 3 semaines avant l'intervention.
- ✓ Les jours précédant l'intervention, respectez les recommandations données par votre médecin concernant votre traitement médicamenteux (anticoagulants, anti-inflammatoires...).

- ✓ L'état cutané du genou doit être parfait sinon l'opération devra être repoussée.
- ✓ Vous ne devez présenter aucune infection dans les 10 jours qui précèdent l'intervention notamment au niveau de la sphère ORL ou buccale. L'apparition d'une infection doit conduire au report de l'opération.
- ✓ Vous devrez être à jeun 6h avant votre intervention. Vous êtes autorisé à boire des boissons claires jusqu'à 2h avant.
- ✓ Vous devrez avoir pris trois douches avec le savon antiseptique conseillé selon les instructions et revêtir des vêtements propres dès la veille de l'opération.

L'INTERVENTION

- ✓ Elle est effectuée sous rachi-anesthésie (locale) ou sous anesthésie générale.
- ✓ La durée de l'intervention est d'environ 1h30 à 2h.

LES SUITES DE L'OPERATION

- ✓ Une surveillance post-opératoire est nécessaire en salle de réveil avant votre retour en secteur d'hospitalisation.
- ✓ Dès que votre état le permettra, le jour même ou le lendemain matin, le personnel soignant vous accompagnera pour votre premier lever.
- ✓ La reprise de la marche sera encadrée par le physiothérapeute qui vous rappellera comment se servir des cannes et vous montrera des exercices à effectuer dans la journée.
- ✓ Des antalgiques vous seront proposés pour prévenir la douleur. Si cela est insuffisant et que vous avez mal, avisez l'infirmière pour que votre traitement soit adapté. Le traitement par le froid de la zone opérée vous sera également proposé.
- ✓ Un traitement préventif contre les thromboses vous sera administré.

VOTRE SORTIE DE L'HÔPITAL

- ✓ Votre départ de l'hôpital sera possible à partir du 3ème jour après l'intervention.
- ✓ Un programme de rééducation vous sera proposé en ambulatoire ou en centre de réadaptation en fonction de votre situation.
- ✓ Ne conduisez jamais vous-même votre véhicule pour partir : soyez accompagné.
- ✓ Les douches sont autorisées. Eviter de prendre un bain les trois premières semaines.
- ✓ Veillez à garder vos pansements au sec. L'ablation des points s'effectuera vers le 21ème jour.
- ✓ La douleur est un mécanisme de défense du corps humain et nous permet de savoir ce que nous pouvons faire ou pas.
- ✓ Un traitement antalgique vous est prescrit à votre sortie. Il est à poursuivre jusqu'à disparition des douleurs. Ecoutez votre genou, si des douleurs plus importantes surviennent notamment le soir, diminuez vos activités le jour. Ces douleurs s'estomperont avec davantage de repos. L'application de glace est également indiquée.

QUELS SONT LES RISQUES DE L'INTERVENTION

Les complications après pose de prothèse totale de genou sont rares.

Le risque varie en fonction de votre âge, de votre état de santé et du respect des consignes pré et post opératoires.

Quelles que soient les précautions prises, cette opération comporte des risques notamment : infection, hématome, complication thromboembolique.

La connaissance que vous aurez de ces risques nous aidera à les prévenir, à les déceler tôt et y faire face pour en réduire les répercussions.

Un traitement anticoagulant vous sera prescrit pendant 3 semaines pour prévenir les phlébites : vous devez respecter scrupuleusement la prescription.

Si vous constatez des saignements anormaux (nez, rectum, sphère ORL...), consultez votre médecin.

Un genou chaud est normal après une prothèse totale de genou et cela pendant plusieurs mois. L'apparition d'une coloration jaune à violette à la jambe, des premiers jours post opératoires jusqu'à 3 semaines, n'est pas inquiétante en soit. Celle-ci correspond à la diffusion de l'hématome dans les tissus sous cutanés.

LES SIGNES QUI DOIVENT VOUS AMENER À NOUS CONTACTER

- ✓ Fièvre supérieure à 38°C avec augmentation des douleurs,
- ✓ Ecoulement au niveau de la cicatrice,
- ✓ Douleurs et induration du mollet,
- ✓ Chute avec douleurs importantes et/ou perte fonction et/ou ouverture de la cicatrice (en cas d'ouverture de la cicatrice après chute, consultez absolument les urgences immédiatement).

Si ces informations suscitent de nouvelles questions, n'hésitez pas à nous les poser. Notre souhait est de vous permettre d'aborder votre opération en toute confiance.

CONTACT

EHC - HÔPITAL DE MORGES

Chemin du Crêt 2
CH – 1110 Morges

En cas de questions :

Secrétariat d'orthopédie : Tél. 021 804 27 98

Pour les urgences ou la policlinique : Tél. 021 804 22 11